

Communiqué de presse

Le respect de la laïcité dans les établissements scolaires publics ne se négocie pas.

Le Mouvement autonome des parents d'élèves de l'UNAAPE rappelle qu'il défend l'enfant et la famille membres du système éducatif. Il ne demande pas **aux enseignants de se substituer à eux dans l'éducation de leurs enfants mais de se comporter en éducateurs.**

C'est la reconnaissance de la responsabilité des parents (primauté de la famille) qui justifie l'exigence de neutralité du système éducatif. Aussi le Mouvement autonome considère que toute **atteinte à la neutralité politique, syndicale ou religieuse à l'intérieur du système scolaire est une atteinte à la laïcité de l'Ecole.**

Le respect de la laïcité dans les établissements scolaires publics ne se négocie pas. Aujourd'hui ce respect doit s'appuyer sur une meilleure connaissance des faits religieux. C'est pourquoi le Mouvement autonome des parents d'élèves de l'UNAAPE demande que le fait religieux soit enseigné par des universitaires spécialistes des religions et que l'histoire des religions s'inscrive dans les programmes dès l'école primaire.



Sophie FONTAINE Présidente / unaape.fontaine@free.fr

42, rue Carvès - 92120 Montrouge / Téléphone : 01 40 92 16 61 - Site : <http://www.unaape.asso.fr>
Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901/Reconnue d'utilité publique en date du 22 juillet 1987. Reconnue par le ministère de l'éducation nationale. Agréée par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.